



## **Pourquoi les jeunes seraient-ils ici plus résignés qu'ailleurs ?**

**Philippe Destatte**  
directeur général de l'Institut Destrée

Namur, le 21 mars 2018

---

A la rentrée de l'année académique 1969, alors qu'au lendemain de la vague de contestation de la modernité, le monde hésitait sur les orientations à prendre en toutes matières, l'éditorialiste de *Perspective*, le périodique de l'Union générale des Étudiants de Liège écrivait en épousant le point de vue de la Wallonie : *nous avons besoin d'un nouvel État plus entreprenant, de partis rénovés, mais les hommes (et les idées) sont plus vieux ici que partout ailleurs. Mais pourquoi les jeunes seraient-ils ici plus résignés qu'ailleurs alors que leur avenir est plus sombre que partout*<sup>1</sup> ? La crainte était - et est restée grande en effet - de voir se réaliser la prophétie du professeur Alfred Sauvy de voir la Wallonie devenir une région de vieilles gens, vivant dans de vieilles maisons et ressassant de vieilles idées<sup>2</sup>...

### **Qu'est devenue la jeunesse wallonne ?**

Cinquante ans plus tard, qu'est devenue la jeunesse wallonne ? Non pas celle d'il y a cinquante ans. De celle-là, nous nous sommes préoccupés lors des travaux prospectifs sur le vieillissement au Parlement de Wallonie en 2017. Un point d'étape de cette réflexion a d'ailleurs eu lieu avec le nouveau gouvernement wallon, le 26 janvier 2018, où le panel citoyen consacré à ce sujet a eu un dialogue constructif avec le Ministre-Président Willy Borsus et sa Vice-présidente Alda Gréoli. Ce sur quoi nous nous interrogeons désormais, c'est sur la jeunesse d'aujourd'hui. Pour la côtoyer quotidiennement dans les auditoriums, les salles de séminaires ou dans les bureaux d'entreprises innovantes, nous aimerions la décrire motivée, enthousiaste et très souvent compétente. Mais nous savons que la réalité est multiple et que, notamment, la situation des jeunes wallonnes et des jeunes wallons face au marché de l'emploi est extrêmement difficile. Et puis, il existe aussi de nombreux jeunes qui cherchent encore une voie, voire qui ont renoncé à en trouver.

Pourtant, c'est la Commissaire européenne pour l'Emploi, les Affaires sociales, les Compétences et la Mobilité des travailleurs, Marianne Thyssen, qui disait en 2016 que *l'avenir de l'Europe est entre les mains de nos jeunes. Ils sont notre atout le plus précieux. Nous ne pouvons pas nous permettre de délaissier la partie la plus brillante et la plus ingénieuse de notre société alors que nombre de régions sont encore confrontées à des taux de chômage inacceptables parmi les jeunes*<sup>3</sup>. Lancée en 2013 par la Commission européenne, l'*Initiative pour l'Emploi des Jeunes* (IEJ) vise à réduire le niveau de chômage parmi ceux-ci dans les régions les plus touchées de l'Union européenne. L'IEJ alloue 6,4 milliards EUR de fonds aux régions pour la période 2014-2020 en vue de soutenir des actions qui aident les jeunes à accéder au marché du travail. En Wallonie, les provinces de Liège et du Hainaut ont bénéficié de ce programme au titre de régions où le chômage des

---

1 DELTA, *La Wallonie sur la voie du sous-développement*, dans *Perspective*, n° 1, Nouvelle Série, octobre 1968, p. 2.

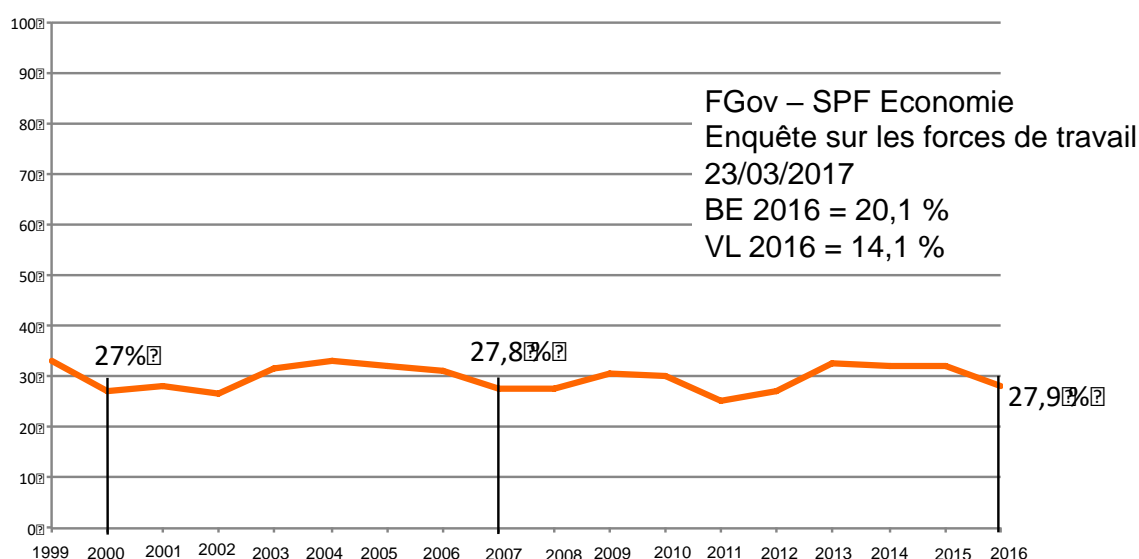
2 *Le Rapport Sauvy, sur le problème de l'économie et de la population en Wallonie*, Liège, Conseil économique wallon, 1962.

3 *Initiative pour l'emploi des jeunes, Investir dans les jeunes*, Bruxelles, Commission européenne, 2016. <http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=738&langId=fr&pubId=7940&furtherPubs=yes>

jeunes excédait 25% en 2012 <sup>4</sup>. Nous ne savons pas si nous devons d'abord nous en réjouir ou nous en lamenter. Dans tous les cas, il nous faut agir pour y répondre.

Selon le FOREM, qui se base sur les données Eurostat, le taux de chômage des jeunes de moins de 25 ans était en Wallonie de 27,9% en 2016, soit 7,8 % au-dessus de la moyenne belge et 9,8 % au-dessus de la moyenne européenne (EU28) <sup>5</sup>. Cela représente une moyenne de 45.407 demandeurs d'emploi inoccupés (DEI) de moins de 25 ans. 43% d'entre eux sont faiblement qualifiés, c'est-à-dire qu'ils ont un diplôme du 2e degré du secondaire. 17% d'entre eux sont inoccupés depuis 2 ans et plus <sup>6</sup>.

## Taux de chômage BIT des jeunes de 15 à 24 ans qui postulent un emploi (2000-2016) – Wallonie



1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
33	27	28,3	26,5	31,8	33,1	32	31,3	27,8	27,5	30,5	30	25,2	27,1	32,8	32,1	32,2	27,9

PhD20502-17.09.2017

Dans un contexte où une reprise économique est annoncée depuis 2013, il est clair que cette évolution est impactée par les modifications législatives et réglementaires qui ont été prises au fédéral - en particulier l'exclusion au bout de trois ans des chômeurs en allocation d'attente <sup>7</sup> -, ou celles qui n'ont pas été prises à la Région wallonne avant juillet 2017. Ce n'est en effet que début 2017 que le Pacte pour l'emploi et les nouveaux décrets orientés vers les jeunes ont été finalisés. Depuis le 1er juillet 2017, le paysage des aides à l'emploi a été modifié et les jeunes de moins de 25 ans y sont identifiés comme prioritaires.

<sup>4</sup> Initiative pour l'emploi des jeunes, Investir dans les jeunes, Bruxelles, Commission européenne, 2016. <http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=738&langId=fr&pubId=7940&furtherPubs=yes>

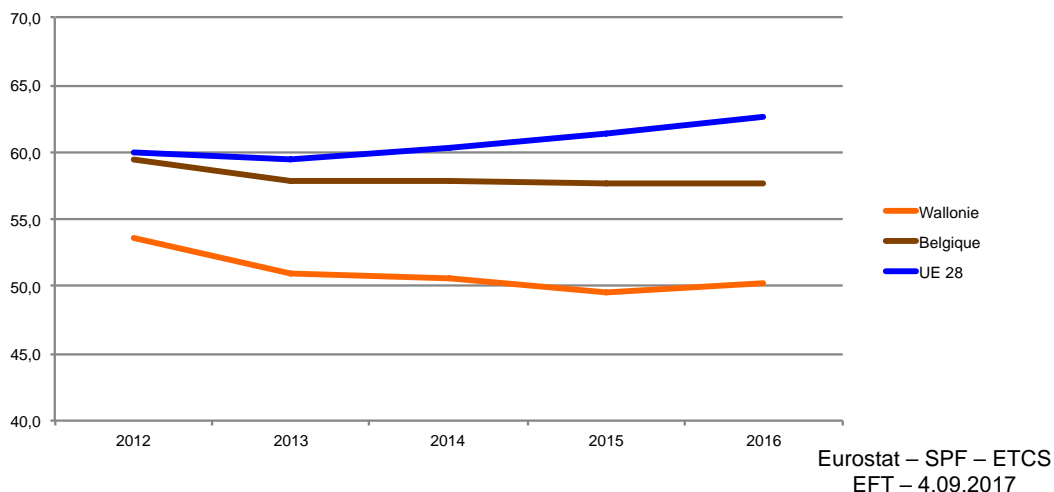
<sup>5</sup> AMEF (Veille, analyse et prospective du marché de l'emploi), Les jeunes wallons et le marché de l'emploi, 27 Juillet 2017, p. 1. [https://www.leforem.be/MungoBlobs/566/282/20170727\\_Analyses\\_Les\\_jeunes\\_Wallons\\_et\\_le\\_marche\\_de\\_l%27emploi.pdf](https://www.leforem.be/MungoBlobs/566/282/20170727_Analyses_Les_jeunes_Wallons_et_le_marche_de_l%27emploi.pdf) - Situation du marché de l'emploi wallon, Statistiques mensuelles, Le Forem, Février 2018, p. 20.

[https://www.leforem.be/MungoBlobs/268/292/20180312\\_Chiffres\\_SeriesStatistiquesMde201802.pdf](https://www.leforem.be/MungoBlobs/268/292/20180312_Chiffres_SeriesStatistiquesMde201802.pdf)

<sup>6</sup> Les jeunes wallons et le marché de l'emploi..., p. 2.

<sup>7</sup> Dominique LIESSE, Les mesures Di Rupo font 29.000 exclus du chômage, dans L'Echo, 21 juin 2016.

## Taux d'emploi des 20-29 ans (2012-2016) en %



	2012	2013	2014	2015	2016
Wallonie	53,6	51,0	50,5	49,6	50,2
Belgique	59,4	57,9	57,8	57,6	57,6
UE 28	60,0	59,4	60,2	61,3	62,6

### Quatre jeunes sur dix éloignés de l'emploi

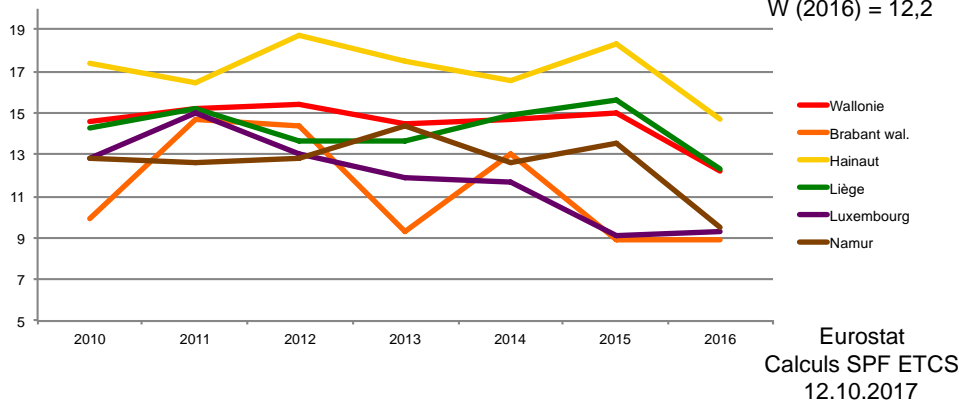
Une enquête réalisée auprès des conseillers-référents du Forem montre que quatre jeunes sur dix peuvent être qualifiés "d'éloignés de l'emploi" tandis qu'un quart des jeunes semblent "très proches" de l'emploi. Les freins à l'emploi qui apparaissent les plus prégnants sont : le manque d'expérience professionnelle, les lacunes en méthode de recherche d'emploi, le niveau d'études insuffisant ainsi que les problèmes de mobilité <sup>8</sup>. Certains jeunes pourraient constituer une catégorie à part, leur situation matérielle et familiale étant très difficile et/ou ils sont affectés par des problèmes judiciaires, de logement, de disponibilité, de mobilité ou encore d'aptitudes ou de compétences intellectuelles, mentales, sociales, etc. <sup>9</sup>

Les jeunes qui ne sont pas dans un emploi ou ne suivent pas de formation sont connus sous l'appellation de NEETs (*Youth neither in employment nor education and training*) : il s'agit d'un indicateur qui s'exprime en pourcentage de la population de 15 à 24 ans.

8 AMEF (Veille, analyse et prospective du marché de l'emploi), *Les jeunes wallons et le marché de l'emploi*, Juillet 2017, p. 7. [https://www.leforem.be/MungoBlobs/566/282/20170727\\_Analyses\\_Les\\_jeunes\\_Wallons\\_et\\_le\\_marche\\_de\\_l%27emploi.pdf](https://www.leforem.be/MungoBlobs/566/282/20170727_Analyses_Les_jeunes_Wallons_et_le_marche_de_l%27emploi.pdf)  
9 *Ibidem*.

## Nombre de NEETs (Ni en emploi, ni dans l'éducation ou la formation) en pourcentage de la population âgée de 15 à 24 ans (2010-2016) – NUTS 2

EU28 (2016) = 11,6  
BE (2016) = 9,9  
W (2016) = 12,2



	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Wallonie	14,6	15,2	15,4	14,5	14,7	15,0	12,2
Brabant wal.	9,9	14,7	14,4	9,3	13	8,9	8,9
Hainaut	17,4	16,4	18,7	17,5	16,5	18,3	14,7
Liège	14,3	15,2	13,6	13,6	14,9	15,6	12,3
Luxembourg	12,8	15	13	11,9	11,7	9,1	9,3
Namur	12,8	12,6	12,8	14,4	12,6	13,5	9,5

Eurofound <sup>10</sup>, répercuté par l'AMEF, en identifie cinq principales catégories :

- les chômeurs au sens conventionnel, c'est la part la plus large ;
- les personnes non disponibles sur le marché de l'emploi en raison d'une maladie, d'un handicap, ou de la prise en charge d'un proche ;
- les personnes désengagées, c'est-à-dire ne cherchant pas d'emploi ou à étudier, et n'y étant pas contraintes (en ce compris les jeunes "découragés" par le travail et les jeunes engagés dans des modes de vie marginaux) ;
- les chercheurs d'opportunités, c'est-à-dire des personnes qui bien que cherchant activement un emploi (ou une formation), se réservent pour une opportunité qu'elles jugent digne de leur compétence ou de leur statut ;
- les NEET "volontaires", qu'ils voyagent ou soient engagés de manière constructive dans d'autres activités telles que l'art ou l'auto-apprentissage <sup>11</sup>.

Même si certains observateurs ou acteurs voient dans la catégorisation des NEET's une forme de *violence symbolique*, cet indicateur contribue à approcher, au moins chez les jeunes, le phénomène dit de *sherwoodisation*, tellement difficile à appréhender statistiquement. Ce concept est dû à la collaboration entre quelques chercheurs européens, et a été popularisé en Wallonie par Bernard Van Asbrouck, chercheur universitaire et conseiller au Forem. La *sherwoodisation* désigne le processus selon lequel des populations entières, en voie de défection sociale, échappent aux différents mécanismes de cohésion et disparaissent des statistiques d'obligation scolaire, de chômage, d'aide sociale et même d'état civil, pour rejoindre une forêt de Sherwood virtuelle, en référence à l'histoire de Robin des Bois et du shérif de Nottingham. Ces fugueurs de la statistique y poursuivent une vie en marge de la société, et répondent à des règles internes qui échappent à celles de la démocratie représentative classique. Alors que les données approximatives et très parcellaires du début des années 2010 estimaient ces populations à environ 5 à 7 % des

<sup>10</sup> EUROSTAT, *Statistics Explained, Youth neither in Employment nor Education or Training (NEET)*, July 2017. [http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Statistics\\_on\\_young\\_people\\_neither\\_in\\_employment\\_nor\\_in\\_education\\_or\\_training](http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Statistics_on_young_people_neither_in_employment_nor_in_education_or_training)

<sup>11</sup> *Ibidem*, p. 8.

habitants des quartiers identifiés, ce pourcentage se serait élevé à plus de 20 % fin de la décennie. L'origine de cet accroissement provenait bien sûr de l'accentuation des crises financière, économique, sociale, environnementale, mais aussi surtout de la crise morale, éthique qui a frappé les régions européennes, les privant du sens qui fonde les sociétés et qui leur permet d'intégrer leur propre population, sinon les populations étrangères qu'elles devraient pouvoir accueillir. Guy Standing a également approché ce phénomène au travers du concept de précarité, qui en est assurément un symptôme <sup>12</sup>. Les différents chiffres cités révèlent une réalité quotidienne extrêmement difficile pour nombre de citoyennes et de citoyens, mais aussi d'étrangers, en particulier les jeunes. L'absence d'emploi contribue à la déréliction sociale et au délitement d'une jeunesse fragilisée.

### **Une jeunesse créative qui a soif d'entreprendre**

Beaucoup reste à faire dans le seul domaine de l'activité et de l'emploi. La nouvelle *Déclaration de Politique régionale* de juillet 2017 précise d'ailleurs que :

*La principale ressource économique de la Wallonie réside dans sa jeunesse et son formidable terreau socio-économique. Cette capacité d'entreprendre et de choisir son destin doit être remise au centre de l'action publique wallonne. Les pouvoirs publics doivent établir un cadre d'action qui soit le plus propice à l'émergence ou à la montée en puissance des initiatives des Wallons.*

*Nous avons en Wallonie une **jeunesse créative** qui a soif d'entreprendre. La volonté du Gouvernement est de développer un environnement favorable à l'entrepreneuriat en insufflant la confiance en soi et en l'avenir.*

*Ces jeunes entrepreneurs seront valorisés en facilitant l'éclosion d'idées nouvelles et la création d'entreprises. Pour ce faire, le Gouvernement souhaite systématiser dans les hautes écoles et universités les structures d'accompagnement des étudiants-entrepreneurs en leur donnant la possibilité d'avoir les conseils d'experts en différents domaines (finances, comptabilité, gestion, etc.), en complémentarité avec le statut d'étudiant-entrepreneur développé au niveau fédéral <sup>13</sup>.*

Le 30 janvier 2018, donnant une conférence au Cercle de Wallonie au Château de Colonster, le Ministre-Président Willy Borsus faisait de la dynamisation de l'emploi son premier enjeu, en insistant à la fois sur la nécessité d'une formation initiale et d'une formation continuée de qualité, mais aussi sur une adéquation réelle aux besoins sociétaux. Prévenant les critiques de ceux qui ne plaident que pour l'émancipation personnelle, le nouveau Ministre-Président ajoutait que : *il ne faut pas réguler la formation en fonction du marché de l'emploi, ce qui serait intellectuellement insoutenable, mais il faut fondamentalement les rapprocher*. Cette analyse est largement confirmée par une étude de l'AMEF dans laquelle les experts du Forem observent un marché wallon de l'emploi *contrarié par des tensions liées à l'inadéquation entre les compétences maîtrisées par les demandeurs d'emploi et celles recherchées par les entreprises* <sup>14</sup>. Cette étude met d'ailleurs à nouveau en évidence la bonne performance, mesurée par le taux d'insertion <sup>15</sup>, des contrats d'apprentissage et de l'enseignement en alternance des réseaux CEFA et IFAPME, même si on sait que ceux-ci ne mobilisent pas actuellement suffisamment de jeunes pour

---

<sup>12</sup> Guy STANDING, *The Precariat, The New Dangerous Class*, p. 24-25, London, Bloomsbury Academic, 2011.

<sup>13</sup> Déclaration de Politique régionale, # p. 8.

<sup>14</sup> AMEF, *L'insertion au travail des jeunes demandeurs d'emploi wallons sortis de l'enseignement en 2016*, Forem, Août 2017. [https://www.leforem.be/MungoBlobs/892/583/20170901\\_Analyses\\_Insertion-JeunesDE-SortisEnseignement2016\\_VF.pdf](https://www.leforem.be/MungoBlobs/892/583/20170901_Analyses_Insertion-JeunesDE-SortisEnseignement2016_VF.pdf)

<sup>15</sup> Le taux d'insertion est le rapport entre le nombre de jeunes insérés au moins un jour à l'emploi et le nombre total de jeunes inscrits. Il faut avoir à l'esprit que le taux d'insertion des jeunes en contrat d'apprentissage reste supérieur de 6 points (65%) à celui des masters (59%), le bac ayant un niveau de 77%.

créer une véritable dynamique de remédiation à la fragilité de l'emploi productif. Beaucoup d'observateurs sont néanmoins persuadés que, au delà des freins institutionnels encore puissants, c'est dans ces formules pragmatiques et hybrides que réside une bonne partie des conditions de notre redéploiement collectif et, en particulier, de celui de nos jeunes.

Qu'on leur fasse confiance et qu'on leur rende espoir sont deux des attentes légitimes que les jeunes ont envers notre société. Qu'on y parvienne et on changera la donne dans cette Wallonie qui, nous en sommes persuadés, peut désormais entreprendre de grands défis.